



République Française

 Collectivité de Corse
COMMUNE DE MURATO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à 18h00

Le Conseil Municipal dûment convoqué et informé par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude FLORI, le Maire.

Date de convocation : **19/02/2026**

Etaient Présents : (12)	M. ANTONI Francis M. FLORI Claude M. LAFFOND Alain M. MAZZONI Pierre-Ange	M. FESSLER Charles M. GIANILY Yves M. LECCIA Lucien M. MURATI Joseph-Antoine	Mme FLORI Céline M. IANNELLI François M. LUCCHETTI Sebastien M. MURATI Lucas
Absents représentés : (0)			
Absents non représentés : (2)	M. CLEMENTI Albert	M. COPPI Jacques	
Secrétaire de séance :	Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).		

DELIBERATION DL-2026-09
Recherche de financement - Modernisation des équipements de télégestion du réseau d'alimentation en eau potable
Monsieur le Maire expose au Conseil

Le réseau d'alimentation en eau potable de la commune est équipé d'un système de télégestion permettant de suivre à distance le fonctionnement des ouvrages, les niveaux des réservoirs, les débits et les consommations.

Plusieurs équipements actuellement en service sont devenus anciens et présentent des limites de fonctionnement. Certains matériels utilisent encore des technologies de communication appelées à disparaître comme le réseau 2G, ce qui entraînera à court terme l'impossibilité de transmettre les données et de surveiller correctement les installations.

Dans ces conditions, il apparaît nécessaire de procéder à la modernisation de plusieurs équipements de télégestion, comprenant notamment le renouvellement de dispositifs de sectorisation, l'intégration de nouveaux comptages ainsi que le remplacement du coffret radio des sources, afin d'assurer la fiabilité et la pérennité du système de supervision du réseau.

Cette opération permettra de garantir la connaissance du fonctionnement du réseau, le suivi des volumes distribués, la détection des anomalies et la performance globale du service d'alimentation en eau potable, tout en sécurisant l'exploitation des ouvrages.

COUT DE L'OPERATION HT

Selon devis **21 050,00 €**

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Taux	Montant
Collectivité de Corse <i>Pacte Paese Vivu</i>	70%	14 735,00 €
Autofinancement	30%	6 315,00 €
TOTAL		21 050,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 12	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement ci-dessus exposés.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

